

Dossier de presse

Cabinet du président - Direction de la citoyenneté et de l'information

Hôtel du Département - 3, quai Ceineray – BP 94109

44041 Nantes cedex 1 - Tél. 02 40 99 10 00

service.presse@loire-atlantique.fr - www.loire-atlantique.fr

Contacts presse :

- Jérôme Alemany : 02 40 99 12 46
- Arnaud Bourdin : 02 40 99 09 61
- Marie Chardonnet : 02 40 99 17 45

Loire
Atlantique



mardi 19 juin 2012

Passeport Vert : la Loire-Atlantique, premier Département d'Europe à signer

Passeport Vert : la Loire-Atlantique, Département du tourisme durable

Premier Département en Europe à signer le Passeport Vert avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, la Loire-Atlantique se tourne vers le tourisme durable pour son territoire.

Convention tripartite entre le PNUE, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes St-Nazaire et le Département, le Passeport Vert servira désormais de référentiel à l'action touristique en Loire-Atlantique.

Pour **Philippe Grosvalet**, « *Face aux urgences qui frappent notre territoire, nous voulons participer à la définition d'un nouveau modèle de société. Le Département de Loire-Atlantique est prêt à participer à ce changement de cap. Dans chaque politique, nous serons au rendez-vous du progrès économique et de la croissance durable, sociale et environnementale. C'est pourquoi nous nous sommes engagés fortement dans cette première mise en œuvre française du Passeport Vert qui, je l'espère, en appellera d'autres* ».

Un Passeport Vert pour les territoires, les acteurs économiques et les visiteurs

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement vise à développer et promouvoir des comportements durables dans différents secteurs d'activités.

Depuis 2008, le PNUE, à travers le Partenariat Mondial pour le Tourisme Durable, a mis en place un programme spécifique pour le secteur du tourisme, qui vise à promouvoir un développement touristique durable et un comportement responsable de la part des touristes. Cette action s'accompagne d'une campagne de communication ayant pour but de faire prendre conscience aux touristes qu'ils



peuvent contribuer au développement durable en adoptant des choix et des destinations de vacances responsables.

Pour Helena Rey, Chargée du Programme Tourisme et Environnement du PNUE, « *La démarche Passeport Vert, en rassemblant tous les acteurs de la chaîne de valeurs du secteur touristique, vise à créer un cercle vertueux qui améliore l'offre touristique du territoire dans son ensemble.* »

À ce jour, 6 pays ont signé un accord avec l'ONU pour développer une version nationale du Passeport Vert : le Brésil, l'Équateur, le Costa Rica, l'Afrique du Sud, Israël et la France. Toutefois, seul le Brésil à ce jour a mis en place une campagne globale qui s'accompagne de formations pour les professionnels du tourisme et d'outils de communication tels qu'un site web dédié et une application smartphone.

Le Passeport Vert pour un département constitue donc une première en Europe.

Pour **Gilles d'Hermies, Vice-Président de la CCI Nantes St-Nazaire**, « *Le Passeport Vert est une opportunité pour que tous les acteurs du tourisme travaillent ensemble dans la mise en œuvre d'un projet innovant. La CCI accompagne déjà les professionnels du tourisme dans leur démarche qualité et environnementale. La dimension du projet Passeport Vert avec l'association des 3 partenaires, ONU, Conseil général et CCI va permettre d'amplifier la communication vers la cible finale des touristes et ainsi accroître la performance économique et l'attractivité du territoire.* »

La Loire-Atlantique, un Département fortement engagé dans le tourisme durable

Le thème d'un développement pérenne de notre société croise étroitement les politiques publiques du Département, ce qui l'amène naturellement à s'engager dans cette démarche de développement touristique durable qu'est le Passeport Vert.

Le Département de Loire Atlantique s'est lancé **un triple défi, social, territorial et civique.**

- **Le défi social** vise à promouvoir le développement humain, l'insertion des personnes en difficultés, ainsi que l'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées.
Nous retrouvons ce thème dans le programme d'actions touristiques du Département au travers d'actions telles que *Vacances Pour Tous* ou *Lilas plage*, ou encore au travers de l'événement de pleine nature les *Escapades*.
- **Le défi territorial**, c'est encourager un aménagement du territoire conciliant l'ensemble des besoins de notre population, à commencer par la question du logement, celle de l'emploi et celle des mobilités, sans oublier l'accès à un milieu naturel préservé dans toute sa diversité.
Les actions touristiques du Département visent à favoriser la découverte de son patrimoine le plus large, qu'il s'agisse des Espaces naturels sensibles dans le cadre d'une fréquentation touristique maîtrisée ou de la manifestation *Les Beaux Jours* autour des châteaux de Châteaubriant et de Clisson.
- **Le défi civique** consiste à développer ce lien social sans lequel une société ne peut fonctionner harmonieusement. Ainsi, culture, sport et activités de pleines natures contribuent-ils à construire ce bien vivre ensemble. La concertation sur les politiques que nous mettons en œuvre relève de ce même objectif.
La mise en œuvre des principes du Passeport Vert se fera dans cet esprit de co-construction avec l'ensemble des acteurs touristique du territoire.

Le tourisme durable en pratique :

- **La Vélodyssée®** : développer le tourisme écologique sur tout le territoire.
Avec pour fil rouge la présence de l'océan Atlantique, La Vélodyssée® renforce de façon considérable l'offre des itinéraires vélotouristiques en France et assure une nouvelle jonction entre l'Europe du Nord et l'Espagne. La Vélodyssée® se veut accessible à tous et à tous les rythmes, pour une journée de balade ou des vacances itinérantes. Tout au long du parcours, un label national « Accueil Vélo » a été créé afin de garantir un accueil et des services adaptés aux besoins des touristes à vélo.

- **Les Hébergements Innovants** : l'innovation, enjeu essentiel pour le tourisme en Loire-Atlantique. C'est pourquoi le Département, dans le cadre du Programme d'Actions touristiques 2009 –2013, consacre en 2012 près de 150 000 euros à l'Appel à Projet pour la **création d'hébergements touristiques innovants**. Ces prix récompensent les projets qui ont trouvé les meilleures solutions pour améliorer leurs performances en développement durable, développer des services novateurs dans une démarche de qualité ou d'accès aux vacances pour tous ou qui apportent des réponses actuellement manquantes aux besoins touristiques identifiés sur leur territoire.

- **Le Canal de Nantes à Brest** : retrouver le « canal oublié ».
Depuis qu'en 2008 il est devenu propriétaire et gestionnaire des voies fluviales de Loire-Atlantique, le Conseil général a développé de grandes ambitions pour la section du Canal de Nantes à Brest dont il a la responsabilité (73 km). Après le réaménagement multi-usages du chemin de halage et la réhabilitation de plusieurs ponts et écluses, le Département y organise des manifestations culturelles et touristiques tout au long de l'année.

- **Le Label Tourisme et Handicap** : assurer le droit aux vacances pour le plus grand nombre.
C'est l'un des enjeux du développement touristique. Cette ambition est aujourd'hui partagée tant par des acteurs touristiques qui prennent l'initiative d'améliorer les conditions d'accueil des personnes handicapées, que par le Conseil général de Loire-Atlantique qui a la volonté de développer des actions solidaires en direction de publics spécifiques, notamment handicapés. Cinq structures bénéficient du label aujourd'hui en Loire-Atlantique, à l'image de la péniche Cap Vert.

- **Construire et aménager des équipements touristiques durables** :
Le Conseil général contribue également aux équipements. Il a notamment aménagé **un site départemental d'éducation, de tourisme et de loisirs, sur le site de la Ducherais à Campbon... En mars 2009, les 1ères classes « environnement » ont été accueillies**. Le Département accueille également depuis l'été 2008 les centres des vacances sur la base de plein air de Vioreau, pour permettre aux enfants du territoire de découvrir des sports et activités de pleine nature et de s'initier à la protection de l'environnement. D'ici l'été 2013, les bases de loisirs de Vioreau et d'Abbaretz seront développées pour renforcer les infrastructures touristiques locales.

La mise en œuvre concrète du Passeport Vert

Le Département a confié à Loire-Atlantique Tourisme, son opérateur en matière de développement touristique, le rôle d'animation de la démarche Passeport Vert.

Elle se décline à travers un plan d'actions partagé mis en œuvre au travers de 4 axes de travail :

- **Un axe Gouvernance** : qui vise à renforcer la cohérence des acteurs du territoire par la proposition d'une charte partagée et d'un pilotage commun du plan d'actions autour du Passeport Vert
- **Un axe Solidarité** : dont l'objectif est de favoriser l'accessibilité à l'offre départementale et la création de réseaux d'acteurs locaux pour développer des offres de tourisme durable
- **Un axe Qualité** : afin de renforcer la qualité de l'accueil, la qualité environnementale et sociale de l'offre et notamment promouvoir les filières touristiques douces
- **Un axe Rayonnement** : qui vise à développer le rayonnement touristique du département via un plan et une plate-forme de communication et de promotion axé sur les valeurs de solidarité et de développement durable

Comment participer à l'initiative Passeport Vert ?

Le Conseil général de Loire-Atlantique et la CCI Nantes St-Nazaire proposent à chaque acteur touristique du territoire, que ce soient les pays touristiques, les communautés de communes ou d'agglomération, les fédérateurs de réseaux (Fédération départementale des Offices de Tourisme, Fédération Départemental d'Hôtellerie de Plein Air, Logis, Tables de qualités) ou les chambres consulaires, de signer une charte afin de s'engager dans un développement durable de leur territoire ou des activités de leurs adhérents. Le fait d'adhérer au dispositif leur permet d'intégrer le Comité de Pilotage du Passeport Vert en Loire Atlantique et de participer au suivi de la démarche : évaluation des actions, évolution des plans d'actions, construction et mise en œuvre de nouvelles actions.

Comment un professionnel du tourisme peut-il participer de manière individuelle à l'initiative du Passeport Vert ?

Le choix qui a été fait par les signataires du mémorandum Passeport Vert est de s'appuyer sur des démarches existantes et de ne pas créer une nouvelle démarche ou un nouveau label.

Pour être répertorié dans les offres du Passeport Vert, il faut obtenir un label qualité reconnu par l'Etat (agrée Qualité Tourisme) et/ou un label écologique (Clef verte, Eco label européen, Green Globe, Iso 14001, ISO 26000) et/ou avoir signé la charte de confiance. L'objectif étant qu'au terme de 3 ans une majorité de l'offre touristique de la Loire Atlantique soit entrée dans des démarches de ce type.

En plus de développer une offre de tourisme durable en Loire Atlantique, un des objectifs poursuivis par l'opération Passeport Vert est de permettre de diffuser les bonnes pratiques en matière de d'accueil, d'hébergement, d'économie d'énergie de développement des circuits courts, mais aussi de créer de la synergie entre les différentes activités et de créer de l'innovation dans les produits ou dans les pratiques de travail.

Ceci se traduit par une mission d'application sur le terrain des respects des codes d'une offre durable du tourisme responsable dans le cadre du Passeport Vert. Ainsi, Loire-Atlantique Tourisme s'engage à communiquer auprès des prestataires touristiques référencés sur le territoire, à les accompagner et à les former aux bonnes pratiques du tourisme « responsable ». Ces bonnes pratiques affichées participent ainsi à la transition écologique du tourisme en Loire Atlantique et répondent également aux visiteurs déjà adeptes de la « green attitude ». Produits de proximité servis à votre petit déjeuner, offre de services réduisant les émissions de CO2 et bien d'autres offres limitant les dépenses de consommables viennent rassurer le visiteur et lui permettre d'envisager de dépenser mieux et plus sur l'ensemble de l'offre touristique.

A propos du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Créé en 1972, le Programme des Nations Unies pour l'environnement est la voix du système des Nations Unies en matière d'environnement. C'est la seule organisation onusienne dont le siège se trouve dans un pays en développement, à Nairobi au Kenya.

La mission du PNUE consiste à diriger et à encourager les partenariats en matière d'environnement en inspirant, informant et permettant aux nations et aux populations d'améliorer leur qualité de vie sans compromettre celle des générations futures.

Le PNUE offre son soutien dans l'évaluation et les comptes rendus environnementaux, le renforcement juridique et institutionnel et l'élaboration de politiques environnementales, l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles, l'intégration du développement économique et de la protection environnementale, ainsi que la promotion de la participation publique à la gestion de l'environnement.

Le PNUE collabore avec de nombreux partenaires, dont des organes des Nations Unies, des organisations internationales, des gouvernements nationaux, des organisations non gouvernementales, le secteur privé, les médias et la société civile.

Le PNUE travaille depuis 2008 sur six priorités stratégiques : le changement climatique, la gestion efficace des ressources, les substances nocives et déchets dangereux, la gestion des écosystèmes, les catastrophes et conflits, et la gouvernance environnementale.

Site web: www.unep.org

A propos du Partenariat Mondial pour le Tourisme Durable

Le Partenariat Mondial pour le Tourisme Durable est une initiative mondiale vouée à transformer le tourisme à travers le monde en le rendant plus durable. Il encourage le réseau et la coopération pour promouvoir la santé économique à long terme du secteur du tourisme, dont le succès dépend d'environnements naturels et culturels attractifs, et de collectivités dynamiques.

Les principaux axes de travail sont le partage des connaissances et le développement de projets – notamment l'adaptation, la reproduction et l'élargissement des projets réussis.

Pour plus d'information: www.GlobalSustainableTourism.com



 CCI Nantes St-Nazaire

Information Presse

Tourisme durable : les actions de la CCI Nantes

LA LABELLISATION ENVIRONNEMENTALE

Face à l'enjeu de la protection de l'environnement et aux attentes de la clientèle, la Région des Pays de la Loire, les CCI Pays de la Loire et la CCI Nantes St-Nazaire ont décidé d'accompagner les professionnels de l'hôtellerie et de l'hôtellerie de plein air dans les démarches d'obtention de labels environnementaux.

Pour concrétiser cette volonté, une action collective portant sur la sensibilisation des hôtels et campings des Pays de la Loire aux intérêts de la labellisation environnementale est proposée depuis fin 2009.

A ce jour, en Loire Atlantique, 33 établissements ont été ou sont accompagnés par la CCI Nantes St-Nazaire.

En Loire atlantique, on dénombre 10 professionnels certifiés ECOLABEL et 23 CLEF VERTE

Nantes est la première ville française en « Hébergement vert » avec près de 30 % des chambres labellisées.

DEMARCHE QUALITE AVEC LE NOUVEAU CLASSEMENT

Les clientèles touristiques sont de plus en plus exigeantes et les étoiles demeurent un repère important et universel. La qualité de service et d'accueil est un facteur clé de succès de l'économie touristique française. Tous les hébergements classés sont ainsi évalués selon les trois grands axes suivants : la **qualité de confort** des équipements, la **qualité des services** proposés dans les établissements, les **bonnes pratiques en matière de respect de l'environnement et de l'accueil des clientèles en situation de handicap**.

La CCI Nantes St-Nazaire et ses partenaires (ATOOUT France, organisations professionnelles, etc.) ont sensibilisé l'ensemble des professionnels du tourisme de Loire-Atlantique en organisant des réunions, formations sur l'ensemble du territoire depuis 2009.

Aujourd'hui, conseils et préconisations individuels sont apportés aux professionnels par la CCI Nantes St-Nazaire.

LA CHARTE DE CONFIANCE

Soucieux de s'inscrire dans une logique qualitative de gestion des Ressources Humaines, les professionnels de l'Hôtellerie Restauration et de l'hôtellerie de Plein air s'engagent à améliorer les conditions d'emplois et de travail dans leurs entreprises, en devenant signataire de la Charte de Confiance. Piloté par la CCI Nantes St-Nazaire, cette démarche, fruit d'un partenariat entre les syndicats professionnels Employeurs et salariés, la DIRECCTE, Pôle Emploi, LAT et la CCI, permet aux professionnels de disposer d'une boîte à outil RH (contrats type, modèle de planning, guide de l'embauche, livret d'accueil, fiches de postes, etc...) adaptée à la profession.

83 Hôtels et restaurants, et 20 campings sont actuellement signataires en Loire-Atlantique (250 en Pays de La Loire). Un projet est en cours d'étendre la Charte de Confiance aux Sites de visites, en partenariat avec la FREST.



Contact presse : Christelle Charrier : c.charrier@nantes.cci.fr
02 40 44 63 63/06 14 44 35 33

www.NantesStNazaire.cci.fr

